



HAL
open science

Quelques données sur les systèmes de rationnement à la fin du III e Millénaire

Anne-Claude Beaugeard

► **To cite this version:**

Anne-Claude Beaugeard. Quelques données sur les systèmes de rationnement à la fin du III e Millénaire. Cahier des thèmes transversaux ArScAn, 2009, IX, pp.321-325. <hal-02264070>

HAL Id: hal-02264070

<https://hal.science/hal-02264070v1>

Submitted on 6 Aug 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Quelques données sur les systèmes de rationnement à la fin du III^e Millénaire

Anne-Claude BEAUGEARD

(a_beaugeard@gmail.com)

L'immense masse de documents comptables produits sous la monarchie d'Ur III par les bureaux des grands domaines des cités d'Umma et de Lagaš permet, grâce au type d'informations conservées, d'ébaucher une histoire des populations pauvres de la basse Mésopotamie à la fin du troisième millénaire. Souvent, on ne sait de ces personnes que le nom et l'occupation, mais diverses données concernant les distributions régulières dont elles bénéficient donnent des indications précieuses sur leur vie quotidienne et leur statut personnel.

1. LE STATUT DES RATIONNÉS

Le système de rationnement concerne essentiellement les personnes les plus pauvres. I. Gelb pensait que les rations « še-ba » étaient destinées à des personnes non-libres comme des prisonniers de guerre, ou des « serfs », tandis que les « salaires » (á) étaient réservés aux personnes libres¹. Il pensait également que l'époque d'Ur III était une période charnière, encore marquée par un servage important, en contraste avec l'époque paléo-babylonienne, qui aurait vu le développement du salariat d'individus libres.

1 - Gelb 1965.

H. Waetzoldt a réfuté ces arguments et montré que les rations concernaient aussi des personnes libres (par exemple, des soldats aga-uš)². De plus, des dépendants peuvent être « loués » pour leur force de travail à un domaine qui aurait besoin de leurs services. Le fait de recevoir des « gages » (á) en contre partie d'un travail, ne signifie donc pas forcément que le travailleur soit libre. Les travailleurs qui reçoivent des rations à l'époque d'Ur III sont désignés par les textes avec divers vocables: « guruš » semble être un terme général pour « dépendant ». Parmi ceux-ci on trouve les erín et les UN-ga₆ étudiés par M. Sigrist³. Les femmes sont nommées « gême ». Les dénominations de « guruš » et de « erín » sont peu significatives car interchangeables. Par contre, N. Koslova⁴ a montré que les erín détiennent des petites parcelles de terre, alors que les UN-ga₆ sont toujours des rationnaires à l'année, probablement sans terre. Seuls les jeunes adultes de la catégorie « erín », ceux qui ne sont pas encore installés sur un lopin, reçoivent des rations toute l'année.

Les rations sont attribuées en contre-partie d'un travail non spécialisé de type « corvée » dans le cas

2 - Waetzoldt 1987.

3 - Sigrist 1979-80.

4 - Koslova 2006.

des paysans possesseurs de lopins, ou contre un travail spécialisé (potiers, forestiers, meuniers...) pour les rationnés à l'année. Dans tous les cas, le rationnement en orge constitue simplement un mode commode de rémunération du personnel pour les grands domaines.

Cependant l'attribution de rations semble documenter également le processus d'endettement et de paupérisation d'une partie des petits paysans. Avec l'édition de grands textes de « ressources-emplois » conservés au musée de St Petersburg, N. Koslova a découvert que certains des bénéficiaires des distributions de grain, par ailleurs possesseurs de lopins de faibles dimensions (1 hectare environ) reçoivent des allocations de grain de la part de l'administration provinciale sous le vocable « grain pour la subsistance: še-šuku-ra »⁵. N. Koslova pense que le grain ainsi distribué, d'un volume égal à celui des rations classiques (še-ba) constitue en fait une avance sur la future récolte⁶. On pourrait ainsi assimiler ces distributions faites aux petits paysans à des sortes de prêts de subsistance. Les attributions de grains permettent de faire vivre la petite paysannerie et contribuent à la maintenir au travail, pour le remboursement les dettes personnelles.

2. QUEL EST LE CONTENU DES RATIONS? QUEL EST LEUR MONTANT?

Le principal produit distribué est l'orge. Le volume des rations d'orge distribuées varie selon le sexe et l'âge des personnes. I. Gelb dans son article fondateur sur le rationnement à l'époque d'Ur III, a établi qu'en moyenne un homme peut

recevoir entre 2 et 4 litres⁷ d'orge par jour, un enfant entre 1/3 et 2/3 de litre d'orge par jour. Une femme reçoit seulement 1 litre d'orge. P. Steinkeller a montré grâce à un texte qui mentionne explicitement les enfants nés au cours d'une année, que les enfants jusqu'à 1 an reçoivent entre 1/6 et 1/3 de litre d'orge par jour⁸. Cette donnée est précieuse, car elle correspond parfaitement aux courbes caloriques que les nutritionnistes contemporains ont établi en fonction de l'âge. Si on prend pour base 1 la ration calorique nécessaire pour une femme adulte (25 ans et au delà), la ration calorique d'1/3 correspond à celle d'un enfant d'1 an. En suivant ces courbes, la ration calorique de 2/3 correspondrait à un enfant de 5/6 ans. La base calorique 1 devrait être atteinte pour les garçons vers 10 ans et 12 ans pour les filles. Par la suite, les filles ne reçoivent pas plus, alors que les adultes mâles passent à une ration double.

Le montant des rations semble directement guidé par les besoins physiologiques des personnes concernées. Il est cependant à noter que le dimorphisme sexuel est très marqué. En effet, selon les données communément admises actuellement, la ration calorique quotidienne nécessaire pour une femme adulte est d'environ un tiers inférieure à celle d'un homme, alors que les rations distribuées à l'époque d'Ur III sont au minimum de 50% inférieures. Ces différences ne sont pas forcément liées au type de travail effectué par les femmes, puisque celles-ci sont souvent occupées à moudre le grain en équipes de meunières, ce qui suppose un effort

5 - Koslova 2006.

6 - A une toute autre échelle, celle des grands possesseurs terriens, J. Dahl (2002) a, de même, proposé d'interpréter les mentions de « še-suku-ra » comme des avances de grain faites par l'administration sur les récoltes futures.

7 - Gelb 1965. L'unité de base de distribution des rations en pays de Sumer équivaut à un peu plus de 0,8 litre actuel. Pour simplifier le texte, toutes les indications chiffrées données ici sont en « litre sumérien », il faut donc leur appliquer un coefficient de 0,833 pour obtenir le volume équivalent actuel. De toute façon, comme on ne sait pas sous quelle forme l'orge était distribué (avec ou sans paille...), il reste difficile d'établir des équivalents caloriques très précis.

8 - Steinkeller 1987 et 1996.

physique important. L'accroissement des besoins physiologiques des jeunes femmes (entre 12 à 25 ans) ne semble pas non plus pris en compte.

Enfin, on remarque avec surprise la mention de distributions de rations d'orge pour des enfants avant l'âge de 1 an. Faut-il en déduire que les Sumériennes cessaient rapidement d'allaiter leurs enfants?

À côté des distributions d'orge, on trouve également des distributions de saindoux et d'huile de sésame en toute petite quantité (5 litres par an). L'huile n'est pas forcément consommée mais sert aussi pour les soins de la peau. Il y a également des distributions de poissons, de dattes, d'oignons, de bière, de pois, de laine (2 kg par an pour un adulte, 250g pour un bébé), éventuellement de vêtements, mais toutes ces distributions sont pauvrement documentées à l'époque d'Ur III, à la différence de ce que l'on trouve dans les tablettes de l'époque archaïque. La base de l'alimentation des rationnaires est centrée autour d'un seul aliment : l'orge.

3. LES RATIONS SONT-ELLES D'UN MONTANT SUFFISANT POUR PERMETTRE LE STOCKAGE, LA VENTE OU LE TROC D'UNE PARTIE DES PRODUITS?

Certains hommes peuvent recevoir des rations supérieures à 2 litres d'orge par jour, parfois 3 ou 4 litres. Ces montants étant clairement supérieurs aux besoins physiologiques quotidiens d'un homme, on pourrait donc imaginer qu'une partie des rations partait ensuite dans un réseau d'échanges local. Par ailleurs, certaines professions se voient attribuer des montants de grain assez considérables, comme les scribes⁹. Dans de très rares cas, les rations sont donc distribuées sur la base du statut social et non en fonction des besoins quotidiens. Cependant, ces

cas sont très exceptionnels, et il est de meilleure méthode de les écarter de la discussion qui suit. En général, il faut être prudent quant à l'interprétation des montants élevés de rations. En effet, il n'est pas exclu que la majorité des distributions de grain supérieures à 2 litres d'orge par jour pour un homme adulte concernent en réalité une cellule familiale complète ou un groupe d'individus, même si les notations des listes de distributions sont incomplètes. Prenons l'exemple de la distribution des rations aux bateliers. Le texte SAT 3, 1361 semble résumer des distributions pour 10 mois s'élevant jusqu'à 4 litres par jour pour des adultes, et 2,4 ou 2,2 litres par jour pour de plus jeunes bateliers. En réalité, les montants des rations mensuelles pour ces personnages connus par un autre texte¹⁰ sont des rations habituelles de 2 ou 3 litres d'orge par jour. SAT 3, 1361 documente en fait des distributions pour 12 mois, et le nombre des mois légèrement endommagé sur la tablette est simplement à corriger. De même SAT 3, 1361 nous apprend que les distributions de plus de 2 litres d'orge par jour concernent dans 2 cas au moins le batelier « et son fils ». Les jeunes adultes sans enfant dans la même tablette reçoivent 2 litres d'orge par jour. Les mentions d'enfants n'apparaissent pas dans les autres textes liés au paiement des rations pour ces bateliers. A chaque fois, on a simplement le nom du batelier et le montant mensuel reçu, mais il n'est jamais fait mention des enfants: ainsi est rédigé le texte KM 89281 qui liste des rations délivrées pour 2 mois. Sans la connaissance par ailleurs de l'existence de ces enfants, on pourrait croire que quelques uns parmi les bateliers reçoivent des rations supérieures à la moyenne en raison de leur âge, de leur expérience, de leur position sociale à l'intérieur du groupe professionnel auquel ils appartiennent: il semble qu'il n'en soit rien. Les données de KM

9 - Waetzoldt 1987 : 22 cite les chiffres de 120 ou 300 litres par mois.

10 - SAT 3, 1804.

89281 sont de 2 litres par jour pour 3 bateliers et 3 litres 1/3 ou 3 litres 2/3 par jour pour les 3 autres bateliers. Il faut comprendre dans ce cas qu'il y a au moins un enfant à nourrir avec ces volumes de grain, selon la ration connue par ailleurs de 1/3 ou 2/3 de litre d'orge quotidienne pour des enfants¹¹. Enfin, on considère généralement que les distributions sont individuelles ou concernent uniquement des enfants qui entrent dès leur jeune âge dans le processus de production, car certaines listes mentionnent des femmes et des enfants de différents âges de façon séparée. Le problème de la distribution de rations au niveau des cellules familiales, sous la responsabilité d'un homme « chef de famille » et non sur une base individuelle est cependant posé. Pour l'instant, les assyriologues ont tendance à considérer les rationnaires comme des personnes de statut quasi-serviles pour lesquelles la cellule familiale n'a pour ainsi dire pas d'existence, mais on pourrait au moins à titre d'hypothèse proposer que les rationnaires à 90 litres par mois sont en fait des mâles adultes en couple. Cette proposition s'appuie sur le fait bien établi que le rationnement normal pour un homme est de façon constante de 2 litres par jour. Si une ration de 50% supérieure est donnée, cela ne peut être justifié par des raisons physiologiques, et dans le cas de ces travailleurs « de base » il ne semble pas que le rationnement ait pour but de permettre un enrichissement progressif des rationnés. Ces constatations complètent les réflexions de N. Koslova sur la rétribution des travailleurs du type « erín »¹². Selon cet auteur, les erín, détenteurs de parcelles, faisaient vivre toute leur famille sur leur lopin, et les mentions d'enfants ou de jeunes

11 - N. Koslova a relevé d'autres rares exemples de travailleurs qui reçoivent des rations pour eux-mêmes ainsi que pour leurs enfants, sans que les enfants ne soient mentionnés sur les autres textes qui les concernent. Les volumes de grains ne concernent clairement pas toujours une seule personne.

12 - Koslova 2006.

adultes de cette catégorie comme récipiendaires des rations ne se produisent que lorsque l'adulte mâle détenteur de la terre est décédé. Pour les dépendants détenteurs de terres, le noyau familial est donc une réalité. Il me semble qu'elle doit être supposée aussi pour quelques rationnaires à temps plein. Le problème du nombre de personnes concernées par un volume donné de ration n'est pas secondaire, et mérite certainement d'autres discussions. Certains rationnaires avaient-ils la possibilité de troquer ou de vendre une partie de leurs rations ? Cela semble peu probable.

4. RATIONS ALIMENTAIRES : LE PROBLÈME DU STOCKAGE

Le problème du stockage et du lieu de consommation des repas peut être en partie abordé à partir de la documentation sur la distribution des rations. On note que les attributions de grain se font chaque mois et non chaque jour. Souvent même, comme le note N. Koslova, les rations sont attribuées pour une année entière ou au moins plusieurs mois. Cela suppose donc que les plus modestes aient un espace permettant le stockage de volumes importants de grain, et donc un habitat individuel ou familial et non collectif. Quant aux dépendants de la catégorie « UN-ga₆ » étudiée par M. Sigrist, les allocations de nourriture se font souvent pour eux par l'intermédiaire d'un chef (ugula)¹³. Cet auteur a proposé que ces dépendants puissent vivre en groupe, le « chef » gérant les attributions de grain. N. Koslova a par ailleurs repéré que les distributions par l'intermédiaire d'un chef (ugula) concernent aussi les jeunes adultes et les enfants sans famille dans la catégorie des dépendants destinés à recevoir des lopins (erín). On peut penser que celui qui recevait le grain le stockait aussi, et que les individus concernés par

13 - Sigrist 1979-80.

ces rations partageaient le toit de ces adultes.

BIBLIOGRAPHIE

- ENGLUND R. K. 1991. Hard work – Where will it get you? Labor Management in Ur III Mesopotamia, *Journal of Near Eastern Studies* 50 : 255-280.
- ENGLUND R. K. 2002. Notes on SET 274. *Cuneiform Digital Library Bulletin* 2002 : 2: 1-3.
- ENGLUND R. K. 2003. The Year: “Nissen returns joyous from a distant island”, *Cuneiform Digital Library Journal* 2003, 1: 1-18.
- DAHL J. 2002. Land Allotments During the Third Dynasty of Ur, Some Observations, *Altorientalische Forschungen* 29 : 330-338.
- DE MAAIJER R. 1998. Land Tenure in Ur III Lagas. In : HARING B. & DE MAAIJER R. (éd.) *Landless and Hungry? Access to Land in Early and Traditional Societies, Proceedings of a Seminar held in Leiden, 20 and 21 June 1996* : 50-73. Leyde.
- GELB I. J. 1965. The Ancient Mesopotamian Ration System, *Journal of Near Eastern Studies* 24 : 230-243.
- GELBI I. J. 1973. Prisoners of War in Early Mesopotamia, *Journal of Near Eastern Studies* 32 : 70-98.
- KOSLOVA, N. V. 2006. Barley Rations in Umma during the Third Dynasty of Ur, *Babel und Bibel* 3 : 41-58.
- MAEKAWA K. 1989. Rations, Wages and Economic Trends in The Ur III Period. *Altorientalische Forschungen* 16 : 42-50.
- MAEKAWA K. 1998. Ur III Girsu Records of Labor Forces in the British Museum (1), *Acta Sumerologica Japan* 20 : 63-110.
- SIGRIST R. M. 1979. ERIN- UN-IL, *Revue d'Assyriologie* 73 : 101-120.
- SIGRIST R. M. 1980. ERIN- UN-IL (suite), *Revue d'Assyriologie* 74 : 11-28.
- STEINKELLER P. 1987. The Foresters of Umma: Toward a Definition of Ur III Labor. In : POWELL M. (éd.) *Labor in the Ancient Near East*, American Oriental Society 68 : 73-115. New-Haven.
- STEINKELLER P. 1996. The Organization of Crafts in Third Millennium Babylonia : The Case of Potters. *Altorientalische Forschungen* 23 : 232-253.
- WAETZOLDT H. 1987. Compensation of Craft Workers and Officials in the Ur III Period. In : POWELL M. (éd.) *Labor in the Ancient Near East*, American Oriental Society 68 : 117-141. New-Haven.